

Les associations, l'exemple du Centre du Finistère

Notre quotidien et nos outils évoluent, la recherche sur l'histoire des familles aussi. Certaines associations constatent une diminution de leur nombre d'adhérents, alors que la généalogie est en plein essor. D'autres se transforment et s'adaptent aux techniques nouvelles. Nous sommes allés à la rencontre du Centre généalogique du Finistère pour découvrir leurs pratiques...

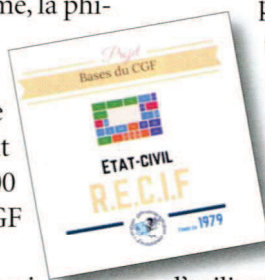


Une association née en 1979

Nous avons interrogé Jean François Pellan, président du Centre Généalogique du Finistère (CGF), créé en 1979. Il a constaté que chaque époque a connu des évolutions auxquelles il a fallu s'adapter. « L'arrivée du Minitel, puis des micro-ordinateurs de bureau a nécessité un travail de réflexion à l'époque. Fallait-il s'orienter vers un système de vente des relevés et des informations contenues dans les bases ou vers une approche associative mutualiste ? Le choix s'est finalement porté vers la solution participative de Geneabank. En résumé, la philosophie retenue a été de dire : "Une cotisation et tout le reste est gratuit après avoir adhéré". Dès l'intégration au système Geneabank, les adhésions ont littéralement explosé à l'époque (de l'ordre de 500, voire 600 tous les ans, pendant quelques années). Le CGF dépasse actuellement les 5 000 membres.

Aujourd'hui, l'arrivée de sites commerciaux, qui ont des propositions France entière, les annotations collaboratives dans les services d'archives, les mises en ligne des vues numérisées par ces mêmes services peuvent avoir des conséquences négatives sur notre nombre d'adhérents. Toutes les associations généalogiques en France perçoivent, comme moi, ce phénomène.

Rien ne sert de se lamenter et il faut offrir aux généalogistes des produits intéressants et se démarquer de ce que font les autres. Le CGF a la chance de compter, d'une part, dans ses rangs des informaticiens et des programmeurs au talent certain et, d'autre part, de nombreux adhérents qui se sont investis dans des relevés tous azimuts (état civil, archives judiciaires et autres) ».



Quel contenu pour les adhérents du CGF ?

Comme toutes les associations généalogiques, le CGF propose à ses adhérents une base des relevés d'actes de l'état civil et des registres paroissiaux, dénommée RÉCIF (Relevés d'état civil finistérien). « En quoi nous démarquons nous ? Tout d'abord, par le chiffre des relevés puisqu'ils dépassent les 9 400 000 pour tout le Finistère. Ce chiffre en fait la plus importante base départementale de ce type. Elle représente à elle seule, pratiquement 10 % de toute l'offre Geneabank, France entière !

Ensuite, sa simplicité d'utilisation, qui en fait un atout remarquable. Une seule grille permet de trouver les baptêmes/naissances, mariages, sépultures/décès et même d'effectuer des recherches par famille.

Il est possible à tout moment de savoir combien d'actes ont été relevés pour une commune, mais aussi d'avoir le détail, année par année, et par type d'acte. C'est une information essentielle qui permet au généalogiste de savoir pourquoi il ne trouve éventuellement pas ce qu'il recherche (soit parce que le relevé n'a pas été fait, soit parce que les registres sont inexistantes ou incommunicables). Cette base peut donc être qualifiée de dynamique et d'interactive.



Le lien n°143 - 3ème trimestre 2017

- Actualité des Archives. - Rose Héré, l'héroïne d'Ouessant, par Serge Cariou. - Le diable de Pluguffan, par Pierrick Chuto. - Un mariage hors classe, par François Abjean. - Kerguelin ou Gueleran, un moulin inconnu en Plouguerneau, par André Nicolas. - Le choléra à...

Le site à retenir :
cgf-bzh.fr/ avec une revue trimestrielle, *Le Lien* (voir exemple ci-dessus).

Une base dynamique et interactive

Jean-François Pellan explique : « Il est possible, pour les internautes d'ajouter des photos de leurs ancêtres à nos relevés. L'adhérent nous transmet sa photo à partir du relevé et, dès son arrivée sur notre site, elle peut être consultée par toute personne se connectant. Tout le monde a dans ses tiroirs des photos anciennes et la plupart du temps, ces photos léguées par nos grands parents ne sont pas légendées. En offrant cette possibilité, nous luttons contre la perte de mémoire et nous permettons à nos ancêtres de revivre un peu.

Outre les photos, nous proposons à nos adhérents d'illustrer les relevés avec toutes les notices biographiques et bibliographiques qu'ils ont eu l'occasion de relever au cours de leurs recherches. Nos ancêtres ont eu des vies différentes, parfois un long fleuve tranquille, parfois des hauts et des bas. Ils ont pu être cités dans des journaux, des revues, des livres, ou dans des registres des centres d'archives, après avoir eu peut-être la Légion d'honneur, avoir été recensés pour le service militaire, répertoriés sur le site Mémoire des Hommes, etc.

Sur le site du CGF, la simple consultation des relevés des actes de naissance permet un accès direct à ces sources, puisque nous faisons le renvoi vers le site de la Légion d'Honneur, vers Mémoire des Hommes, etc. Le CGF a indexé aussi tous les Finistériens nés entre 1847 et 1901 et recensés dans le département pour le service militaire, soit plus de 370 000 individus. À partir de l'acte de naissance, l'accès à la fiche matricule est immédiat.



Photo du port de Brest prise à la fin du XIX^e siècle.

Dès qu'un chaînon manquant nous est indiqué, il va rejoindre notre base. S'ouvrent alors des perspectives parfois inédites, comme cet acte de naissance ancien d'un Brestois que l'on va annoter en mentionnant un mariage retrouvé à La Seyne sur Mer, ce qui va révéler un père décédé à Nantes et une mère décédée à Toulon ! Des informations qu'il aurait été sans doute difficile de trouver autrement. Ces références biographiques ont



Écran d'accueil du site des Archives du Finistère.

un côté fort sympathique qui s'apparente à la mention marginale, si pratique.

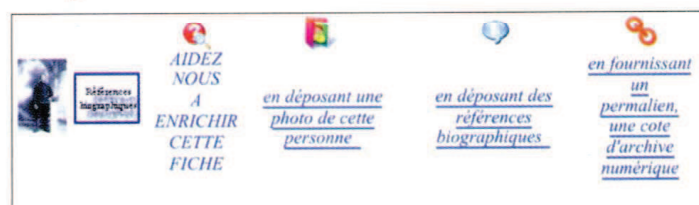
Les archives départementales du Finistère ne sont pas pour l'instant très en pointe dans la mise en ligne des vues numérisées : 79 communes seulement sont actuellement en ligne. Nous indiquons sur nos relevés l'adresse Internet de la première page du registre où se trouve l'acte. Cette information permet au généalogiste d'aller se positionner sur la vue assez facilement, après avoir feuilleté quelques pages sur son écran. Nous avons même commencé à faire une liaison directe entre la vue de l'acte et notre base pour les mariages du XIX^e siècle ce qui permet un accès immédiat. Ce sont des petites choses, qui demandent beaucoup de travail, mais qui facilitent grandement la vie des adhérents. Lorsque les Archives du Finistère auront mis en place de véritables permaliens (c'est-à-dire des adresses Internet fixes et définitives pour chaque page numérisée), nous ferons notre possible pour qu'il y ait un renvoi direct sur tous les actes à partir de nos relevés ».

Un exemple tiré du site du CGF

À titre d'exemple, voici un relevé d'acte de naissance :

Naissance - 25/09/1896 - Plouguin (Pont Purs)
TROMELIN Jean Pierre
fils de Nicolas Yves Marie, facteur , âgé de 43 ans et de Jeanne Yvonne PULHEN, âgée de 44 ans
Témoins : Jean BRENAÏT 37 ans, oncle de Dirinon
Mentions marginales : décédé le 13.01.1982 à Plouguin
Identifiant CGF de l'acte : N-1896-2919600-51338-19014 -
(Relevé 'Etat civil NMD >=1793')

Il se poursuit avec cet écran :



Vous pouvez y apercevoir une vignette, avec la photo de l'individu. En cliquant dessus (dans notre base, bien

entendu), elle apparaîtra en grand. Puis en cliquant sur « Référence biographique » voici ce qui est indiqué :


REFERENCES BIOGRAPHIQUES
Jean Pierre TROMELIN


RESISTANCE
 Cette personne est identifiée par le Service Historique de la Défense (SHD) comme ayant eu une activité de résistant durant la guerre 1939-1945.

Informations communiquées par le SHD
 Cote SHD (série/sous-série/article) : 16/P/578817
 Homologations : FFC - RIF - DIR - FFL -
 Nom du réseau FFC : CENTURIE
 Nom du mouvement RIF : DEFENSE DE LA FRANCE
 Observations CGF : La cote indiquée, faute de numérisation du dossier, n'est consultable qu'au SHD de Vincennes.

Cette personne apparaît dans les Registres Matricules numérisés par les Archives Départementales du Finistère.


REGISTRES MATRICULES
 Bureau de recrutement : Brest
 Classe de mobilisation : 1916
 Cote de registre : 1R1560
 N° de la vue : 75
 N° matricule de recrutement : 2554
 Profession lors recensement : minotier
 Niveau d'instruction : sait lire, écrire et compter
 Vous pouvez accéder à sa fiche en cliquant ici

Imprimer Fermer

Sans ces indications, est-ce que le généalogiste aurait su que son ancêtre finistérien avait un dossier à Paris au titre de la Résistance ?

Les particularités des mariages bretons

Un acte important à découvrir en généalogie est celui du mariage. Mais les généalogistes sont souvent confrontés à la non indication des parents dans ces actes aux alentours des années 1700.



Une danse de mariage du Finistère vers 1900-1910.

En Bretagne, en cas de minorité de l'un des futurs mariés, si le père était décédé, il fallait obtenir une autorisation en justice pour convoler en juste noce. Certains de nos adhérents ont dépouillé de nombreux actes de justice (décrets de mariage, tutelles, curatelles). Beaucoup d'entre eux ont même été indexés et mis en

référence biographique. D'autres, non indexés, sont transcrits dans notre bibliothèque numérique. On sait par exemple que l'ancêtre s'est marié en 1682, grâce à ce relevé :

mariage - 29/10/1682 - La Forest-Landerneau
 LE GLOANEC Paul
 Notes époux : Décreté de justice
 KERBRAT Marguerite
 Témoins : Paul LE GLOANEC signe, J. KERMORGANT Recteur signe

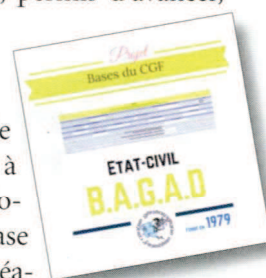
Mais manque de chance... aucune filiation n'est dite. Heureusement, il y a mention d'un décret de justice et le CGF a indexé le décret de justice. Le voici, partiellement reproduit :

16 B 382 Cour de Landerneau
 feuillet : 69 V
 Du 07 octobre 1682
 DÉCRET DE MARIAGE
 A comparu Paul Le GLOANEC fils mineur de defunt Yves Le GLOANEC et Catherine KERMAREC demeurant au village de Kergreach paroisse de La Forest, lequel a remontré qu'il recherche en mariage Marie KERBRAT fille de Tenenan KERBRAT et Marie MOYSAN demeurante avec sesdits père et mère au village de Kergreach et requiert que le mariage soit décrété de justice
 Signé : Paul le gloanec
 S'est présentée ladite Catherine KERMAREC mère du remon- tant demeurante au village de Kergreach, etc.

La filiation de la mariée est donnée aussi par ce décret de mariage. La consultation du relevé de mariage du CGF aura, grâce à cette référence, permis d'avancer, sans risque d'erreur.

Les autres bases du CGF

Jean-François Pellan précise que le CGF incite aussi ses adhérents à remettre un gedcom de leurs généalogies. Ils rejoignent alors une base dénommée BAGAD (Base des généalogies des adhérents), que les membres du cercle peuvent consulter. Quand deux adhérents ont les mêmes ancêtres, il est possible de comparer leurs travaux, à travers l'affichage d'un écran de ce type :



The screenshot shows a genealogical software interface with two side-by-side family trees. The left tree is titled 'Landerneau François (1810-1882)' and the right tree is titled 'Landerneau François (1810-1882)'. Both trees show a similar structure of names and dates, indicating a comparison of two different genealogical records. The interface includes a menu bar at the top and a status bar at the bottom.

La fiche sera complètement affichée quand vous venez le message Fin de la fiche

LAZENNEC Claude né le 02 novembre 1827 (02/11/1827) à Lannilis, 29, Finistère.

Naissance	02 novembre 1827 (02/11/1827)	à Lannilis, 29, Finistère.
Décès	18 avril 1882 (18/04/1882)	à Lannilis, 29, Finistère.
Profession(s)		
Domicile(s)		

--- PARENTS ---

Mariage	le 25/01/1827 à Lannilis, 29		
Père	LAZENNEC Guillaume	né le 01 septembre 1799 (01/09/1799) à Plouguin, 29	+ 09 mai 1862 (09/05/1862) à Lannilis, 29
Mère	FLOC'H Marie	née le 26 janvier 1795 (26/01/1795) à Landéda, 29	+ 03 juin 1876 (03/06/1876) à Lannilis, 29

--- UNION ---

Mariage	29 novembre 1857 (29/11/1857) à Plouven, 29		
avec	THEVEN Marquerite	née le 05 septembre 1839 (05/09/1839) à Plouven, 29	+ 09 avril 1918 (09/04/1918) à Lannilis, 29

Enfants de cette union

Nom - Prénom	Naissance	Décès	Profession	Domicile	Enfants	Sosa
LAZENNEC Charles	09/04/1859 Lannilis, 29	10/03/1947 Lannilis, 29			5	

LAZENNEC Gouven *1772 / +1857

RAGUENES Marie-Françoise *1783 / +1815

FLOC'H François *1750 / +1820

HERRY Anne *1755 / +1828

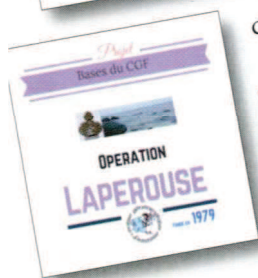
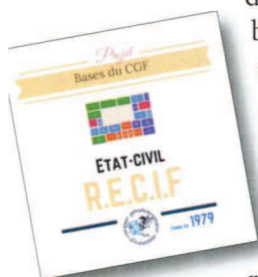
LAZENNEC Guillaume *1799 / +1862

FLOC'H Marie *1795 / +1876

Ainsi qu'on le voit sur l'écran page précédente, l'un a avancé bien plus que l'autre. Il n'y a plus qu'à vérifier les informations avant de copier ce qui manque.

Voici surtout, ci-dessus, un exemple des résultats que l'on obtient par ailleurs à l'écran, sous forme de grande fiche colorée, à partir d'une généalogie d'un adhérent du CGF. Cette fiche donne de nombreuses indications, mais aussi la possibilité de naviguer dans la généalogie de l'adhérent, en cliquant sur la lettre A apparaissant à la première ligne d'un ancêtre ou d'un cousin mentionné, pour faire apparaître l'arbre de cet individu à partir des recherches de l'adhérent déposant.

Le CGF met d'autres bases à disposition de ses adhérents (base des bagnards, des victimes des conflits, des papetiers, des sabotiers, et même une bibliothèque numérique, etc...). Ces bases ont vocation à être fondues avec celle de RECIF de façon à ce qu'il n'y ait bientôt qu'une entrée unique.



La revue du CGF

La revue du CGF s'appelle *Le Lien*. Son tirage est trimestriel, de l'ordre de 4 800 numéros, chacun d'environ 80 pages. La partie principale, en quadrichromie, sur papier couché, aux environs de 60 pages, contient des articles divers. Une autre partie dite « Le Cahier bleu », en raison de sa couleur, concerne plus particulièrement la vie de l'association, les questions et réponses, etc.

Un comité de lecture, composé en grande partie d'enseignants en retraite, veille à la qualité des articles... et de l'orthographe ! Le CGF essaie, dans la mesure du possible, de joindre une généalogie pour illustrer les personnages évoqués dans les articles. Chaque numéro présente celle d'une célébrité, car les adhérents apprécient (par exemple l'ascendance de l'écrivain Henri Quémener, celles des navigateurs Armel Le Cleac'h et Jérémie Beyou, nés tous les deux dans la même clinique à Landivisiau, celle de Per Jakez Hélias...).

La conclusion de Jean-François Pellan c'est « qu'on doit pouvoir dérouler tout ce que l'on sait d'une personne du passé à travers les archives, les livres, les revues, les journaux, les photos... Je suis partisan d'éviter la multiplicité des bases, car après c'est l'aiguille dans la meule de foin que l'on recherche. Il est nécessaire, selon moi, de regrouper le plus d'informations dans une base à vocation unique. Des dates et des lieux, c'est bien, c'est même indispensable en généalogie... mais faire revivre les ancêtres comme nous tentons de le faire à travers les produits que nous proposons, c'est autrement plus gratifiant ». ■ JFP